

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 11 janvier 2021, à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement numéro 281-2020 intitulé: « Règlement décrétant l'imposition de taxes et compensations pour l'exercice financier 2021».
- Règlement numéro 282-2020 intitulé: « Règlement concernant le financement de certains biens, services ou activités et imposant un tarif à cette fin ».

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 13 janvier 2021
Marie-Josée Charron, greffière